FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Communiqué de presse

La Fédération des Communes Valaisannes soutient la nouvelle loi sur l'aéroport

Conthey, 29 octobre 2026

Le 29 novembre 2026, le peuple valaisan se prononcera sur la nouvelle loi concernant la société d'exploitation et de gestion de l'aéroport de Sion Valais-Wallis. La Fédération des Communes Valaisannes (FCV) soutient ce projet.

Du point de vue de la Fédération des Communes Valaisannes, cette loi crée les conditions permettant de préserver à l'avenir l'aéroport de Sion Valais-Wallis en tant qu'infrastructure importante pour le Valais, tout en garantissant son exploitation sous contrôle majoritairement public. L'aéroport revêt une importance qui dépasse largement la région sédunoise : il assume des tâches dans l'intérêt de l'ensemble du canton et des communes, notamment dans les domaines du sauvetage en montagne, des transports sanitaires, de la gestion de crise, ainsi que d'autres travaux aériens. Par ailleurs, l'aéroport joue également un rôle important dans le développement économique et touristique du Valais.

La nouvelle loi permettra de clarifier les responsabilités et le financement à l'avenir. Le canton, la Ville de Sion et les communes valaisannes participent conjointement au financement de ces prestations d'intérêt public. Pour la Fédération des Communes Valaisannes, la question est de savoir si le canton et les communes pourront continuer à exercer ensemble une influence sur une infrastructure importante pour le Valais. L'aéroport fournit de nombreuses prestations d'intérêt public et contribue ainsi à l'attractivité et au développement de l'économie valaisanne. Cette responsabilité doit continuer à être assumée conjointement par le canton et les communes.

La FCV est convaincue que la solution proposée constitue une base solide pour assurer l'avenir de l'aéroport de Sion Valais-Wallis à long terme. Elle soutient dès lors la loi et recommande au peuple valaisan de l'accepter le 29 novembre 2026.

Contact :

Christophe Germanier, Président de la FCV, 078 606 63 01

Eliane Ruffiner, secrétaire générale de la FCV, 078 758 50 05